

Info-ARILS

août 2012

Bonjour,

Votre comité ARILS espère que vous avez passé un bel été et que vous êtes prêts pour la rentrée.

Les points importants pour les membres qui ont été abordés lors de notre réunion du 23 août sont les suivants.

L'Association Internationale des Interprètes de Conférence, l'AIIC, après des discussions depuis de très longues années, entre autres avec l'EFSLI et la WASLI, **accepte enfin** d'accueillir comme membres les **interprètes en langue des signes**! Cela est une grande reconnaissance de notre profession! Les démarches sont laborieuses et les cotisations onéreuses, sans qu'il y ait forcément des débouchées du point de vue de l'emploi. Cependant, c'est une étape importante, car cela met les interprètes en langue des signes sur un pied d'égalité des interprètes en langues orales qui interviennent dans le registre de la conférence, entre autres dans les organisations internationales. Les documents (ie pour les démarches à faire pour devenir membre ainsi qu'autres informations) peuvent être demandés auprès de Catherine.

Stéphane Gobert (interprète de France en phase d'équivalence) sera en stages pratiques au mois de septembre: vous recevrez donc peut-être des demandes le concernant. Merci de lui réserver bon accueil.

En annexe les documents pour les **intégrations scolaires** à remettre aux enseignants et formateurs pour les informer au sujet de notre profession.

A la demande de **Stéphane Faustinelli**, nous joignons son mail du 22.08.12 ci-après:

Bonsoir,

C'est avec grande déception de recevoir pour la deuxième fois en une semaine aucune interprètes ne sont disponible pour deux séances de notre parti politique de notre commune.

En effet pour la première fois, notre commune crée un nouveau conseil général qui devra élire 45 conseillers et je me suis intéressé à poser la candidature pour ce conseil. L'élection aura lieu en novembre prochain.

Or pour préparer à cette élection, je participais trois fois aux séances avant l'été et deux séances devrait avoir lieu lundi dernier et une autre demain soir, mais malheureusement aucune interprète n'est disponible pour ces deux dates et je trouve que ce n'est pas normal.

Si la demande vous parvient peut être tardivement c'est que souvent je reçois l'invitation de la séance de 6 à 10 jours avant la prochaine séance et c'est souvent j'ignore la / les dates des prochaines séances. et je faisais tous mes efforts pour que vous recevrez mes demandes le plus tôt possible.

La présence des interprètes dans les séances de politique est une opportunité pour le métier des interprète et aussi pour la population sourde. Je trouve que c'est vraiment dommage.

Ne voyant pas de garantie de la disponibilité des interprètes en cas de mon élection au Conseil communal, j'ai finalement décidé de renoncer ma candidature au conseil général

Merci au comité de l'ARILS d'envoyer ce message à tous vos membres.

Je vous souhaite une bonne fin d'été

Meilleures salutations,

Stéphane Faustinelli

Les prochaines réunions du comité sont les **10 octobre 2012, 15 novembre et 13 décembre**. Merci de nous contacter en fonction de ces dates si vous avez des points que vous souhaitez que nous discussions au comité.

Catherine Delétra et Evelyne Rigot pour le comité.